



**DEMANDE DE SUBVENTION
PROGRAMME ACTIONS PAEN***
Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels
périurbains

- ☞ *Le présent formulaire permet de solliciter une subvention au Département au titre des programmes d'actions PAEN approuvés en Isère. **Il concerne uniquement les projets ne pouvant pas être accompagnés dans le cadre d'un règlement d'intervention déjà existant au Département (aides agricoles, forestières, environnementales, etc.).***
- ☞ *Pour toute question et le montage de ce dossier, il est fortement recommandé de **contacter l'animateur du programme d'actions PAEN** de votre territoire, dont vous trouverez les coordonnées en annexe 1 au présent document.*

Pour permettre l'instruction de la demande, **toutes les rubriques** doivent être obligatoirement renseignées et toutes les pièces demandées en fin de formulaire impérativement jointes. La demande, rédigée avec l'aide de l'animateur du programme PAEN de votre territoire (cf. liste en annexe 1), doit être déposée au Département de l'Isère **avant tout commencement de l'opération ou toute signature de devis ou de bon de commande**, à l'adresse suivante :

*Département de l'Isère
Service agriculture et forêt
7 rue Fantin Latour
CS 41096
38022 Grenoble cedex 1*

Information importante : Uniquement les **dossiers complets** pourront faire l'objet d'un accusé de réception permettant d'acter la date de prise en compte des dépenses relatives au projet, si ce dernier devait faire l'objet d'un accord pour une subvention du Département de l'Isère. En cas de dossier incomplet, celui-ci pourra faire l'objet d'une demande de pièces complémentaires, la date de prise en compte des dépenses étant, dans ce cas, retardée tant que le dossier ne sera pas complet.

**INTITULE DE VOTRE
PROJET OU OPERATION**

Partie ci-dessous à ne pas renseigner (remplie par le Département)

Territoire PAEN concerné	Intitulé de l'action	N° de l'action

DEMANDEUR

Structure porteuse <i>Nom, Raison sociale</i>	
Statut juridique <i>(exploitation agricole individuelle, SARL, EARL, GAEC, association, collectivité...)</i>	
N° SIRET	
Représentant légal <i>Nom, Prénom</i> <i>Fonction</i> <i>Téléphone</i> <i>Email</i>	
Référent technique <i>Nom, Prénom</i> <i>Fonction</i> <i>Téléphone</i> <i>Email</i>	
Adresse	
Production (le cas échéant) <i>Animale : bovin, bovin-lait, caprin, ovin, volaille...</i> <i>Végétale : maraîchage, vergers, céréales,...</i>	

PROJET

Localisation du projet par rapport au périmètre PAEN : précisez la (les) commune(s) concernée(s), si le projet porte sur l'ensemble du périmètre ou sur certaines parcelles cadastrales en PAEN (*indiquez section et numéro – vous pouvez fournir un plan cadastral*), ou sur des bâtiments dans le périmètre PAEN, etc.

Descriptif du projet : description, raisons qui ont conduit à l'émergence du projet, conditions de mise en œuvre, postes de dépenses...
Vous pouvez joindre en annexe les documents que vous jugerez nécessaires, dans la limite de 10 pages au total : note technique, études, analyse, plans, etc.

Objectifs du projet

Vous pouvez joindre en annexe les documents que vous jugerez nécessaires, dans la limite de 10 pages au total : note technique, études, analyse, plans, etc.

Calendrier prévisionnel de réalisation

Date de début (mois/année)

Phasage éventuel

Date de fin (mois/année)

RESULTATS ATTENDUS DU PROJET ET PERSPECTIVES

Résultats attendus et perspectives éventuelles

Bénéfices attendus : économiques (création d'emploi, augmentation du chiffre d'affaires...), environnementaux (préservation des continuités écologiques, amélioration de la qualité de l'eau...), sociaux (lien sociétal, savoir-faire local, amélioration de conditions de travail, santé...)

Perspectives de développements éventuels après la mise en œuvre du présent projet (continuités, débouchés, poursuites, étapes, nouveaux projets,...)

Vous pouvez joindre en annexe les documents que vous jugerez nécessaires, dans la limite de 10 pages au total : note technique, études, analyse, plans, etc.

PLAN DE FINANCEMENT

TVA

J'atteste que les dépenses relatives à ce projet (*cocher la case correspondante*) :

- font l'objet d'une récupération de TVA (montant des dépenses considérées en HT)
- ne font pas l'objet d'une récupération de TVA (montant des dépenses considérées en TTC, dans ce cas, joindre un justificatif)

DEPENSES PREVISIONNELLES

Les devis doivent être libellés au nom du demandeur de la subvention

Réf devis	Prestataire / Fournisseur	Type prestation / Matériel	Investissement (I) ou Fonctionnement (F)	Montant (HT ou TTC) en €	Montant de subvention départementale sollicité ^(*)
TOTAUX :					

(*) : Modalités de financement des projets dans le cadre des programmes d'actions PAEN (délibération de l'Assemblée départementale du 16/11/2018) :

- 50 % maximum en investissement plafonné par projet à 20 000 € x nb de communes concernées par un programme d'actions PAEN commun,
- 80 % maximum en fonctionnement plafonné par projet à 10 000 € x nb de communes concernées par un programme d'actions PAEN commun,
- Dans la limite des enveloppes financières quinquennales de chaque programme : 60 000 € pour un programme PAEN établi sur une seule commune et 50 000 € x nb de communes concernées pour un programme d'actions PAEN commun

RECETTES PREVISIONNELLES

Financement	Montant en €
Subvention sollicitée au Département de l'Isère <i>Rappel du montant indiqué en page précédente</i>	
Autres financements publics sollicités : <i>Précisez le nom des aides demandées à côté du financeur et les montants correspondants dans la colonne suivante</i>	
Europe : _____ (nom de l'aide)	
État : _____ (nom de l'aide)	
Région AURA : _____ (nom de l'aide)	
EPCI : _____ (nom de l'aide)	
Commune : _____ (nom de l'aide)	
Total financements publics sollicités → cf. vigilance « De minimis » ci-dessous	
Autofinancement (fonds propres, emprunt, mécénat, don...)	
TOTAL	

Vigilance « De minimis » : Pour les agriculteurs, la présente demande d'aide pourrait relever du régime « de minimis », selon le règlement européen n° 2019/316 du 21 février 2019 modifiant le règlement n°14/08/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.

Ainsi, le montant total des aides octroyées au titre de ce régime ne doit pas excéder 20 000 € sur 3 exercices fiscaux. Ce plafond de 20 000 € s'applique à tous les financeurs publics (Europe, Etat, Région, Département, Intercommunalités, Communes) pour différentes aides (fonds d'allègement des charges, avance de trésorerie remboursable / PAC, aide d'urgence liée à la crise de l'élevage, prise en charge de cotisations sociales, ...).

Dans le cas de GAEC, le principe de transparence s'applique au plafond d'aide pour chaque associé.

Je (nous) soussigné(e)(s) :

- déclare(ons) :
 - être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment fiscale, sociale et environnementale,
 - ne pas avoir commencé l'exécution du projet (ce qui exclue la signature de devis, de bons de commande ou la notification de marchés),
 - accepter et faciliter les contrôles éventuels et respecter les obligations prescrites par l'autorité administrative pour vérifier le bien-fondé de la présente demande ;
- sollicite(ons) auprès du Département de l'Isère une subvention pour le projet détaillé ci-avant ;
- atteste(ons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur l'ensemble de ce formulaire.

A _____

Le _____

Signature(s) :

Liste des pièces à joindre :

Pour tous demandeurs :

- le présent dossier de demande de subvention complété et signé
- excepté pour les demandes d'exploitants individuels, tout document autorisant le représentant de la structure à solliciter la subvention (délibérations, décisions,...)
- tout document technique complémentaire que vous jugerez nécessaire permettant d'identifier avec précision le projet : notice descriptive, plans, etc. (10 pages maximum)
- un RIB
- tout document justifiant que les dépenses sont à considérer TTC, en cas de non récupération de TVA
- un/des devis ou bon(s) de commande, non signé(s)
- en cas de demande de financement sur du matériel d'occasion, attestation sur l'honneur (du vendeur) stipulant que le matériel n'a fait l'objet d'aucune aide ou subvention (cf. modèle en annexe 2).

Pièces à ajouter :

Pour un exploitant individuel

- l'attestation MSA indiquant le statut de chef d'exploitation

Pour une société (GAEC, SARL, EARL, CUMA, coopérative...)

- un document d'identification de la structure (extrait Kbis par exemple)
- le compte financier de l'exercice précédent (ou le dernier validé)

Pour une association

- un document d'identification de l'association : statuts, déclaration en Préfecture,...

ANNEXE 1 – LISTE DES ANIMATEURS DES PROGRAMMES D' ACTIONS PAEN

Avant le dépôt du présent dossier, contactez l'animateur du programme d'actions PAEN de votre territoire qui vous aidera et répondra à vos questions. Vous trouverez les des animateurs coordonnées dans le tableau ci-dessous :

Territoires PAEN	Contact
CAP I	Amandine ROUX Responsable du service agriculture et environnement C A P I Tél. : 06 62 08 83 49 aroux@capi38.fr
Le Touvet	Luc LITZLER Directeur de l'urbanisme et de l'environnement Mairie du Touvet Tél. : 04 76 92 34 34 l.litzler@letouvet.com
Sassenage	Clémence AUBERT Chargé de mission agriculture Grenoble-Alpes Métropole Tél. : 04 85 59 84 84 Port : 07 87 54 98 53 clemence.aubert@grenoblealpesmetropole.fr

ANNEXE 2 - MATERIEL D'OCCASION : modèle d'attestation sur l'honneur du vendeur stipulant que le matériel n'a fait l'objet d'aucune aide ou subvention

Nom structure du vendeur :

Adresse :

CP Commune :

A _____

Le _____

Objet : Attestation sur l'honneur

Je soussigné, (*prénom nom, fonction*) _____,

certifie sur l'honneur que le(s) matériel(s) suivant(s) :

-
-
-
-
-
-

est (sont) bien du matériel d'occasion qui n'a (ont) fait l'objet d'aucune aide ou subvention précédemment.

Signature du vendeur et cachet (éventuel) :